



Autorité Mauritanienne d'Assurance
Qualité de l'Enseignement Supérieur



RAPPORT D'AUTOEVALUATION

Février 2022

الوكالة الموريتانية لضمان جودة التعليم العالي

Autorité Mauritanienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

email : contact@amaques.mr

www.amaques.mr

Téléphone : 45259383

Boîte postale N° 0566

Acronymes

AMAQ-ES	Autorité Mauritanienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur
ANQAHE	Réseau Arabe pour l'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur
AQ	Assurance Qualité
ASG-QA	Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CA	Conseil d'Administration
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEESup	Cellule d'Evaluation de l'Enseignement Supérieur
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CNES	Conseil National de l'Enseignement Supérieur
CS	Conseil Scientifique
ENI	Ecole Normale des Instituteurs
ENS	Ecole Normale Supérieure
GEU	Institut Supérieur Privé de Formation Professionnelle L'Académie
HAQAA2	Harmonisation de l'Enseignement Supérieur Africain, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation Phase 2
ISCAE	Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises
ISSET	Institut Supérieur de l'Enseignement Technologique
ISI Komunik sup	Institut Privé de Formation Professionnelle

ISPLTI	Institut Supérieur Professionnel de Langues, de Traduction et d'Interprétariat
LMD	Licence Master Doctorat
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
OEACP R&I	Organisation des Etats d'Afrique Caraïbes et Pacifique Recherche et Innovation
PAT	Personnel Administratif et Technique
RAE	Rapports d'Auto-évaluation
SupNum	Institut Supérieur du Numérique
UNA	Université de Nouakchott Al Aasriya

Table des matières

Acronymes	i
Table des matières	iii
Eléments de contexte.....	1
Chapitre 1. Introduction.....	3
Chapitre 2. Elaboration du rapport d’autoévaluation (RAE)	4
Plan de l’évaluation interne	5
Chapitre 3. Enseignement supérieur et Assurance qualité (QA) de l’enseignement supérieur dans le contexte mauritanien (Etat des lieux):.....	14
Chapitre 4. Des activités d’assurance qualité (QA) planifiées :	17
Tableau 1 : Liste des accréditations 2016-2020	20
Tableau 2 : Visites d’Etablissements de l’ES.....	26
Tableau 3 : Benchmarking et développement de partenariats.....	28
Tableau 4 : Planning des visites des EES.....	30
Chapitre 5. Analyse SWOT.....	31
Chapitre 6. Procédures internes d’assurance qualité	33
Chapitre 7. ASG-QA:.....	33
Partie B :	33
Référence 2 : Élaboration de mécanismes d’assurance qualité externe adaptés au contexte	33
Partie C :	34
Référence 1 : Statut légal.....	34
Référence 2 : Vision et missions	34
Valeurs	35
Référence 3 : Gouvernance et gestion	36
(a) Le Conseil d’Administration	36
(b) Le Conseil Scientifique	36

(c) L'Organe Exécutif	37
Référence 4 : Indépendance de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation	39
Référence 7 : Ressources humaines et financières	41
Personnels de l'AMAQ-ES	42
Tableau 5: Personnel de l'AMAQ-ES.....	43
Ressources financières de l'AMAQ-ES	43
Chapitre 8. Des activités internationales	44
Chapitre 9. Engagement avec les parties prenantes	46
Chapitre 10. Champs de développement futur	46

Liste des tableaux

Titre	Page
<u>Tableau 1 : Liste des accréditations 2016-2020</u>	20
<u>Tableau 2 : Visites d'Etablissements de l'ES</u>	26
<u>Tableau 3 : Benchmarking et développement de partenariats</u>	28
<u>Tableau 4 : Planning des visites des EES</u>	30
<u>Tableau 5: Personnel de l'AMAQ-ES</u>	43

Eléments de contexte

Depuis l'indépendance en 1960, le système éducatif mauritanien a connu plusieurs réformes qui ont surtout été des actes d'aménagement linguistique. Ainsi, la dernière réforme de 1999, actuellement en vigueur, avait pour objectif principal l'unification du système éducatif préalablement divisé en deux options parallèles l'une impliquant l'arabe comme langue d'instruction et l'autre le français. La mise en œuvre de cette réforme a entraîné des défis importants.

La responsabilité de l'enseignement public et de l'éducation de base gratuits incombe à deux ministères : le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille, chargé de l'éducation de la petite enfance, et le Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif, chargé de l'enseignement du primaire jusqu'au secondaire. Trois autres ministères jouent également un rôle important dans le secteur: le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, chargé de la formation professionnelle et technique, et le Ministère des Affaires islamiques et de l'enseignement originel. D'autres ministères ont également des actions de formation professionnelle.

Les écoles en Mauritanie peuvent être des écoles publiques, des écoles privées ou des Mahadras¹. Depuis 2010, le système privé montre une croissance significative par rapport à l'enseignement public. Aujourd'hui, environ 20 % des écoles sont privées.

L'Etat mauritanien consacre 3,1% de son PIB aux dépenses d'éducation, ce qui le place en-deçà de l'objectif de 4% du Cadre d'Action Education 2030. Cependant, la part des dépenses courantes hors service de la dette de l'Etat allouée à l'éducation est plus faible (18,9%) que la moyenne (25,6%) des pays africains

¹ Ennahoui (1987) la définit comme « l'une des institutions éducatives authentiques du monde arabo-musulman. » La Mahadra est une université populaire, nomade, scolastique, avec un enseignement individualisé. En Mauritanie, elle est classée dans le cadre de l'éducation islamique non formelle.

ayant un niveau de richesse comparable à la Mauritanie.

Bien que les taux bruts de scolarisation soient supérieurs à 100%, l'accès au fondamental ne dépasse pas 79%. Les déperditions scolaires sont également importantes. Le nombre de candidats au baccalauréat varie entre 45000 et 50000, alors que le nombre d'admis oscille entre 5000 et 12000, ce qui pose des problèmes d'accueil au niveau du supérieur.

Le bilan formation-emploi indique une inadéquation entre la production du système éducatif et la capacité d'accueil du marché du travail. Le déséquilibre de la balance emploi-formation est à la fois quantitatif et qualitatif. A court terme, les sortants sont 6 à 10 fois supérieurs à la capacité d'absorption de l'économie. Ce déséquilibre explique le chômage, le sous-emploi et le déclassement des diplômés.

Du point de vue qualitatif, le problème est plus marqué. Une nette dégradation des niveaux au primaire et au secondaire est attestée par différentes évaluations. Ainsi, le taux moyen de réussite par discipline se situe entre 35% et 40%, avec des niveaux linguistiques très problématiques ce qui explique les faibles résultats aux examens nationaux. De plus, le profil des sortants est très peu adapté au profil des places d'emploi disponibles.

Les enseignants sont en nombre suffisant, mais peu qualifiés avec une formation souvent défailante. Au niveau du primaire, seuls 60% des enseignants du fondamental ont reçu la formation normale des ENI. Au niveau du secondaire, sur six ans, l'ENS n'a pu former que 25% des besoins en enseignants. Les tests du niveau linguistique des enseignants sont alarmants.

La croissance considérable de l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public est inquiétante car elle peut être le signe d'une désintégration du système éducatif avec l'apparition d'un système segmenté.

Chapitre 1. Introduction

Ces dernières années, la Mauritanie s'est engagée dans une politique de développement et de promotion de la Qualité dans l'enseignement supérieur, conformément aux orientations du Programme National de Développement du Secteur de l'Education et de la vision stratégique l'Enseignement Supérieur à l'horizon 2030 qui fait de l'assurance qualité de l'enseignement et de la recherche une de ses priorités.

Cette politique est traduite clairement par la mise en place de l'Autorité Mauritanienne d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (AMAQ-ES), en application de la loi N° 028-2016 du 29 juillet 2016 (Annexe 2), modifiant certaines dispositions de la loi N°2010-043 du 21 juillet 2010 (Annexe 3) relative à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique.

Bien qu'organe autonome local sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), l'AMAQ-ES se veut une structure ouverte collaborant tant au niveau régional qu'international avec des organisations de renommées capables de jouer un rôle actif dans de nombreux réseaux et participant à l'initiative *Harmonisation de l'Enseignement Supérieur Africain, de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation*- deuxième phase (HAQAA2) afin de remplir efficacement sa mission et d'atteindre ses objectifs.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer la présente autoévaluation. En effet, L'AMAQES étant jeune agence ne peut que saisir cette opportunité offerte par l'HAQAA2 pour améliorer la collaboration régionale et se mettre aux diapasons en matière d'assurance qualité, et évaluer sa première année d'expérience.

L'objectif de cette première autoévaluation est de mettre l'accent sur la responsabilité dans l'exécution des tâches qui sont dévolues à l'AMAQ-ES avec la qualité requise ainsi que les moyens pour y parvenir en choisissant de cibler

huit domaines particuliers que sont l'Enseignement Supérieur et l'Assurance Qualité (QA), les activités d'Assurance Qualité (QA) planifiées, l'Analyse SWOT, les Procédures Internes d'Assurance Qualité, les ASG-QA, les activités internationales, l'Engagement avec les parties prenantes et le Plan de développement immédiat et projets à long terme.

L'évaluation permettra d'identifier les bonnes pratiques et les insuffisances en la matière à travers une analyse SWOT et de faire des recommandations si nécessaire. L'objectif de ce processus consiste à renforcer les capacités de l'Autorité pour améliorer son efficacité et son efficacité grâce à l'autoréflexion.

Le processus d'autoévaluation est une réflexion institutionnelle collective et une opportunité pour l'amélioration de la qualité de toutes les structures de l'autorité. Il fournit notamment des informations à l'équipe d'autoévaluation en mettant l'accent sur les activités de gestion stratégique et de qualité de l'institution.

La démarche de l'autoévaluation préconisée dans cette mission reste basée sur une interactivité directe avec certains acteurs. Ces personnes sont interrogées sur la base d'un référentiel d'autoévaluation. Tous les aspects liés à la gestion institutionnelle seront abordés, notamment les caractéristiques organisationnelles de l'institution, c'est-à-dire les structures de gouvernance, leurs principales activités ainsi que leurs degrés de conformité avec les normes et valeurs de l'institution. L'autoévaluation essaiera d'apprécier dans quelles mesures les activités et structures organisationnelles répondent-elles aux objectifs de l'institution.

Chapitre 2. Elaboration du rapport d'autoévaluation (RAE)

Le rapport d'autoévaluation (RAE) est élaboré par une commission mise en place par l'AMAQ-ES qui comprend outre M. Mohamed Lemine HALESS, son directeur, Mme Aissata Daouda DIALLO, Directrice Adjointe de l'Autorité, trois

Experts mobilisés pour cette mission : M. Isselmou Ahmedou BABAH, Mme Safia Oumelmouminine AMAR et M. Ahmada KELLY.

La sélection des experts s'est basée sur plusieurs critères dont notamment l'expérience en évaluation au niveau de l'enseignement supérieur. On peut citer, entre autres:

- être un enseignant-chercheur au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur au grade de maitre de conférences au minimum ;
- avoir un diplôme supérieur en assurance qualité ;
- avoir été membre d'une cellule d'évaluation ou d'un comité de pilotage au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur;
- avoir une expérience au niveau de l'enseignement supérieur d'une durée minimale de 10 ans et/ou avoir occupé une fonction administrative pendant une durée d'au moins 08 ans (chef de service, directeur, etc.) ;.

L'évaluation interne a été conduite suivant le plan ci-après :

Plan de l'évaluation interne

Dates de l'évaluation	du 01/11/2021 au 22 février 2022
Objectif de l'évaluation	Auto-évaluation
Equipe Evaluation	M. Mohamed Lemine HALESS, Mme Aissata Daouda DIALLO, M. Isselmou Ahmedou Babah, Mme Safia Oumelmounine AMAR et M. Ahmada KELLY.
Critères	REFERENTIEL DE L'EVALUATION DES AGENCES/ Canevas du rapport d'autoévaluation (HAQAA2)
Domaines de l'audit	Autoévaluation de l'AMAQ-ES

DATE REUNION D'OUVERTURE : LUNDI 01/11/2021

HORAIRE : 12h – 14h

Participants et invités :

Nom et Prénom	Responsabilité	Contacts
hamed Lemine LESS	Directeur de l'Autorité	+222 46414509/ 22341484 mhaless@gmail.com
Aissata Daouda DIALLO	Directrice Adjointe de l'Autorité	+222 36768106 aissatase@gmail.com
Isselmou Ahmedou Babah	Expert	+222 43486530/ 44006988 ibabah20012002@yahoo.fr
Safia Oumelmounine AMAR	Experte	+222 41939392/ 20770427 amarsafia.oumou@gmail.com
Ahmada KELLY	Expert	+222 46723921/ 26723921/ 36723921 akelly57@hotmail.com

SEANCE 2 – 10/11/2021			
Domaine : Chapitre 3/Enseignement supérieur et Assurance Qualité (QA) de l'enseignement supérieur dans le contexte mauritanien (Etat des lieux)			
Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
11h- 15h	3.1. L'enseignement supérieur public	Dir. AMAQ-ES/ DA AMAQ-ES/ DSP (MESRS)	–
	3.2. L'enseignement supérieur privé	Dir. AMAQ-ES/ DA AMAQ-ES/ DSP (MESRS)	–
	3.3. La stratégie de l'enseignement supérieur	Dir. AMAQ-ES/ DA AMAQ-ES/ DSP (MESRS)	–
SEANCE 3 – 15/11/2021			
Domaine : Chapitre4/ Des activités d'assurance qualité (QA) planifiées:			
Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
13h-17h	Plan d'action 2022	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES Premier responsable, CIAQ, Représentants des Professeurs, Représentants des étudiants, Représentants du PAT de:	

		UNA, ISPLTI, USIA, Groupe Polytechnique, ISET, IS2M, AMIA, l'Académie Navale, ISSM, ESO, LIU, Université Moderne Chinguitt, SupManagement	
SEANCE 4 – 01/12/2021			
<u>Domaine</u> : Chapitre 5/ Analyse SWOT:			
Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
10h-14h	Tous les champs et références	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES	–
SEANCE 5 - 08/12/2021			
<u>Domaine</u> : Chapitre 6/ Procédures internes d'assurance qualité			
Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
11h-13h	- Procédures de recrutement des experts externes ; - Référentiels ; - Procès-verbaux CA et CS ;	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES Président du CA Président du CS	–

SEANCE 6 – 12/01/2022**Domaine : Chapitre7/ ASG-QA**

Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
09h-11h	Partie B:		
	Référence 2/ Élaboration de mécanismes d'assurance Qualité externe adaptés au contexte - Référentiel d'évaluation des offres de formation	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES	-
12h-13h	Partie C:		
	Référence 1: Statut legal Textes réglementaires	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES	-
13h-15h	Référence 2: Vision et missions	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES	-
	Textes réglementaires		

	<p>Référence 3: Gouvernance et gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> a) L'AMAQ-ES dispose d'une classe dirigeante compétente et expérimentée b) Les Organes de gouvernance c) Politiques et procédures pour la prise des décisions financières et de gestion d) Système de communication e) Dispositif de concertation avec les parties prenantes f) Promotion de l'intégrité, de l'honnêteté et de la non-discrimination g) Processus de gestion des recours introduits par le personnel 	<p>Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES PCA PCS Comptable Représentants du PAT</p>	
	<p>Référence 4: Indépendance de l'assurance qualité et de l'accréditation</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Indépendance statutaire b) Indépendance organisationnelle et opérationnelle c) Indépendance relative aux résultats, aux jugements et aux décisions 	<p>Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES</p>	—
16h-17H	<p>Référence7: Ressources humaines et financières</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Ressources humaines (Organigramme) b) Ressources financières (budget) 	<p>Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES PCA PCS Comptable Représentants du PAT</p>	

SEANCE 7 - 07/02/2022			
<u>Domaine</u> : Chapitre 8 / Des activités internationales			
Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
11h-13h	Partenariats et Protocoles d'Accord	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES	–
SEANCE 8 – 14/02/2022			
<u>Domaine</u> : Chapitre 9/ Engagement avec les parties prenantes			
Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
9h-12h	Ateliers, séminaires, visites	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES Premiers responsables des EES publics et privés, CIAQ, Représentants des Professeurs, Représentants des étudiants, Représentants du PAT	

SEANCE 9 – 18/02/2022			
<u>Domaine</u> : Chapitre 10/ Plan de développement immédiat et projets à long terme			
Horaire	Champ évalué/ Références	Personnes (ou Fonction) à contacter	Observations
10h-12h	Perspectives	Dir. AMAQ-ES DA AMAQ-ES	–

REUNION DE CLOTURE : 22/02/2022 HEURE : 10h – 12h

Participants et invités :

Nom et Prénom	Responsabilité	Contacts
Mohamed Lemine HALESS	Directeur de l'Autorité	+222 46414509/ 22341484 mhaless@gmail.com
Aissata Daouda DIALLO	Directrice Adjointe de l'Autorité	+222 36768106 aissatase@gmail.com
Isselmou Ahmedou Babah	Expert	+222 43486530/ 44006988 ibabah20012002@yahoo.fr
Safia Oumelmounine AMAR	Experte	+222 41939392/ 20770427 amarsafia.oumou@gmail.com
Ahmada KELLY	Expert	+222 46723921/ 26723921/ 36723921 akelly57@hotmail.com

Chapitre 3. Enseignement supérieur et Assurance qualité (QA) de l'enseignement supérieur dans le contexte mauritanien (Etat des lieux):

La majorité des établissements publics et les établissements privés de l'enseignement supérieur sont sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Les autres sont en cotutelle du MESRS et d'autres ministères. Ces établissements sont régis par la loi 043-2010 (Annexe 4), relative à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, et ses textes d'application. Ceux-ci sont récents et montrent le processus de consolidation à l'œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche ces dernières années.

L'Enseignement Supérieur public est assuré dans les universités ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités :

- 02 Universités;
- 02 Ecoles;
- 08 Instituts;
- 02 Académies.

Un groupe d'établissements est sous la tutelle exclusive du MESRS : l'Université de Nouakchott Al-Aasriya (UNA) ; l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ; l'Institut Supérieur de l'Enseignement Technologique (ISET de Rosso), l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises (ISCAE), l'Institut Supérieur Professionnel de Langues, de Traduction et d'Interprétariat (ISPLTI) et l'Institut Supérieur du Numérique (SupNum).

D'autres établissements d'Enseignement Supérieur sont sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique et d'autres départements : d'une part, le Groupe Polytechnique, l'Académie Navale

et l'Académie Militaire Interarmes d'Atar et l'Institut Supérieur d'Anglais avec le Ministère de la Défense Nationale et d'autre part, l'Université des Sciences Islamiques d'Aïoun, l'Institut dénommé El Mahdara Chinguitya Al Koubra d'Akjoujt et l'Institut Supérieur des Etudes et Recherche Islamiques avec le Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel et l'Institut Supérieur de la Jeunesse et des Sports avec le Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement.

L'enseignement supérieur public compte 26355 étudiants au titre de l'année universitaire 2020-2021.

L'enseignement supérieur privé comprend huit établissements reconnus et sous la tutelle du MESRS:

- 03 Universités (Université Internationale libanaise, Université Chinguetti Moderne, et l'Université Cheikh Mohamed Lemine Echinguiti);
- 03 Ecoles (Sup' Management, Ecole Internationale des Etudes Supérieures Appliquées et l'Ecole Supérieure Professionnelle Interdisciplinaire);
- 02 Instituts (ISI Komunik sup, et GEU L'Académie).

Tous ces établissements sont implantés à Nouakchott et concentrent leurs activités dans les domaines des sciences sociales, du commerce et du droit (55% des inscrits) et des lettres et arts (36% des inscrits).

L'enseignement supérieur privé est peu représenté en Mauritanie avec seulement 812 étudiants en 2020-2021.

En application des orientations de la Réforme du Système Educatif de 1999, l'enseignement supérieur mauritanien a connue une réforme qui se caractérise par :

- La promulgation de la Loi 2010-043 (Annexe 4) relative à l'enseignement

supérieur et à la recherche scientifique, modifiée par la Loi 2016-028 du 29 juillet 2016 (Annexe 2);

- La mise en place d'un nouveau modèle pédagogique LMD, caractérisé par une nouvelle organisation des offres de formation spécifiée par le Décret 2016-044 (Annexe 5) ;
- La création de l'AMAQ-ES par Décret 2021-031 (Annexe 4);
- La création des CIAQ dans les EES par Arrêté 2020-745;
- La promulgation d'un texte réglementaire relatif à l'habilitation universitaire (Décret 2017-147) ;
- La création du haut conseil de la recherche scientifique et de l'innovation (HCRSI) par Décret 2016-159 ;
- La promulgation d'un texte réglementaire relatif aux structures de recherche universitaires (Décret 2017-121) ;
- La création de l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (ANRSI) par Décret 066-2020 ;
- La promulgation d'un texte réglementaire portant statut particulier du corps des chercheurs (Décret 144-2020) ;
- La création des écoles doctorales (Arrêté 863-2017) ;
- La promulgation d'un texte réglementaire relatif aux sociétés savantes (Arrêté 361-2017) ;
- La promulgation d'un texte réglementaire relatif aux périodiques scientifiques (Arrêté 421-2017).

L'enseignement supérieur mauritanien a connu plusieurs programmes et plans de développement notamment:

- SCAPP 2016-2030 (Annexe 7);
- Rapport de recommandations politiques Mauritanie - Programme OEACP R&I, Mécanisme de soutien aux politiques (Annexe 6) qui tient lieu de Stratégie de la Recherche;
- La stratégie de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030 (Annexe 8).

Avant la création de l'Autorité, une cellule d'évaluation de l'ES était logée au Cabinet du MESRS. Cette cellule était chargée, entre autres, de l'accréditation des programmes de formation.

Des activités d'auto-évaluation ont été initiées sous l'impulsion de l'AUF dans le cadre de partenariats spécifiques visant la promotion de la culture de la qualité au niveau de l'ES. Ainsi, deux établissements de l'ES ont notamment bénéficié de formations spécialisées et d'accompagnement pour une première auto-évaluation institutionnelle sur la base du référentiel CAMES.

Par ailleurs, plusieurs chercheurs et experts ont bénéficié d'un renforcement des capacités en évaluation des filières professionnelles sur financement de la Coopération Française.

Chapitre 4. Des activités d'assurance qualité (QA) planifiées :

Créée par Décret 2017-093 et modifié par le Décret 2021-031 du 04 mars 2021 (Annexe 3), l'AMAQ-ES est un établissement public à caractère administratif ayant un objet scientifique et technique et bénéficiant des règles d'assouplissement prévues par les dispositions structure autonome, qui a pour mission de fournir au système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique une évaluation régulière portant sur son efficacité interne et externe et touchant tous les aspects administratifs, pédagogiques, scientifiques, de

recherche et de gouvernance ; mais aussi de promouvoir la culture de l'évaluation et de l'Assurance-Qualité.

Comme nouvel acteur, l'AMAQ-ES s'inscrit dans cette politique à travers ses missions définies par la loi:

- Concevoir et de mettre en place un système d'Assurance-Qualité compatible avec les objectifs et les exigences de notre système d'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Faire des propositions sur les standards de qualité pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche ;
- Proposer et mettre en œuvre les procédures formelles d'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, de leurs formations et des structure et organismes de recherche ;
- Evaluer périodiquement les établissements d'enseignement supérieurs publics et privés, leurs filières de formation et les structures et organismes de recherche ;
- Donner un avis technique au Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur sur les demandes d'habilitation des formations, de leur accréditation et de celle des établissements d'enseignement supérieur, des centres et organismes de recherche ;
- Accompagner les établissements d'enseignement supérieur, les structures et les organismes de recherche dans le développement de leur système interne d'Assurance qualité et la mise en œuvre de leur auto-évaluation.

Depuis sa création, l'AMAQ-ES a entamé son processus d'opérationnalisation comme suit :

- Changement du statut de l'AMAQ-ES qui devient une structure autonome conformément à la loi N° 028-2016 (Annexe 2) et en particulier aux modifications apportées à certaines dispositions de ses textes

- d'application notamment le Décret 2021-031 du 04 mars 2021(Annexe 3);
- Mise en place de:
 - Conseil d'Administration par Décret 2021-031 du 04 mars 2021(Annexe 3);
 - Conseil Scientifique par Décret 2021-031 du 04 mars 2021(Annexe 3);
 - Comité de Gestion par Décret 2021-031 du 04 mars 2021(Annexe 3);
 - Textes juridiques et réglementaires : Décret, règlements intérieurs;
 - Organigramme de l'Autorité (PV CA en date du 20/12/2021);
 - Mise en place du site web (www.amaqes.mr) en date du 05/6/2021 par un expert externe;
 - Elaboration des fiches de postes de l'organigramme en date du 20/12/2021 par des experts externes (PV CA en date du 20/12/2021);
 - Mise en place d'un référentiel d'évaluation des formations en janvier 2021 en collaboration avec l'ANAQ-Sup du Sénégal;
 - Mise en place d'un guide d'autoévaluation des offres de formation en décembre 2021 par le CS de l'AMAQ-ES;
 - Elaboration d'un draft du plan d'orientation stratégique en date du 27/10/2021 par des experts externes (Annexe 1);
 - Enregistrement de demandes d'accréditation (voir tableau 1, page 20): 75 accréditations pour la période 2016-2020 (8 en 2016, 19 en 2017, 20 en 2018, 22 en 2019 et 6 en 2020). Parmi ces accréditations, 40 concernent des formations dans des établissements privés et 35 dans des établissements publics. Il s'agit de 59 formations de licence, 8 formations de Master et 8 formations d'ingénieur.
 - Tournées régionales : Universités, Etablissements de l'enseignement supérieur privés et publics (voir tableau 2, page 26) ;
 - Benchmarking et développement de partenariats (voir tableau 3, page 28)

Tableau 1 : Liste des accréditations 2016-2020

Etablissement	Type	Diplôme	Département	Filière	Nature	Parcours	Date d'accréditation
GEU l'Academie	Privé	Licence		Administration des Affaires	Appliquée	Management et Gestion des Entreprises	03/07/2017
GEU l'Academie	Privé	Licence		Administration des Affaires	Appliquée	Gestion des Ressources Humaines	03/07/2017
GEU l'Academie	Privé	Licence		Administration des Affaires	Appliquée	Logistique & Commerce International	03/07/2017
GEU l'Academie	Privé	Licence		Administration des Affaires	Appliquée	Gestion des Projets	03/07/2017
GEU l'Academie	Privé	Licence		Administration des Affaires	Appliquée	Banque et Finance	03/07/2017
GEU l'Academie	Privé	Licence		Informatique	Appliquée	Développement Web	03/07/2017
GEU l'Academie	Privé	Licence		Informatique	Appliquée	Marketing/E-Communication/Vente	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Affaires & Droit	Administration des Affaires	Appliquée	Banques et Finances	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Affaires & Droit	Administration des Affaires	Appliquée	Gestion Internationale des Affaires	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Affaires & Droit	Administration des Affaires	Appliquée	Comptabilité et Audit	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Affaires & Droit	Administration des Affaires	Appliquée	Commerce International & Transit	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Arts et Science	Sciences Informatiques Appliquées	Appliquée	Sciences Informatiques	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Arts et Science	Sciences Informatiques Appliquées	Appliquée	Sciences Informatiques Appliquée à la Gestion	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Education et Sciences Humaines	Arts of English	Appliquée	Translation	03/07/2017
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Licence	Education et Sciences Humaines	Arts of English	Appliquée	Communication and Applied Linguistics	03/07/2017

Etablissement	Type	Diplôme	Département	Filière	Nature	Parcours	Date d'accréditation
UNIVERSITE Abdallah IBN YACIN	Privé	Licence	الشريعة والدراسات الإسلامية & Charia Etudes Islamiques	القراءات Al-Qhiraat	Fondamentale	القراءات Al-Qhiraat	03/07/2017
UNIVERSITE Abdallah IBN YACIN	Privé	Licence	الاقتصاد وعلوم التسيير & Economie Sciences de Gestion	التدبير Management	Fondamentale	التدبير Management	03/07/2017
UNIVERSITE Abdallah IBN YACIN	Privé	Licence	الاقتصاد وعلوم التسيير & Economie Sciences de Gestion	الاقتصاد الإسلامي Islamique Economie	Fondamentale	الاقتصاد الإسلامي Islamique Economie	03/07/2017
ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES-ESMA	Privé	Licence	Gestion	Gestion	Fondamentale	Management	02/01/2018
ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES-ESMA	Privé	Licence	Gestion	Gestion	Fondamentale	Informatique Appliquée à la Gestion	02/01/2018
ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT- Sup Management	Privé	Licence		Management	Fondamentale	Finance Management	02/01/2018
ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT- Sup Management	Privé	Licence		Management	Fondamentale	Management International	02/01/2018
ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT- Sup Management	Privé	Licence		Informatique	Fondamentale	Systèmes Réseaux	02/01/2018
ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT- Sup Management	Privé	Licence		Informatique	Fondamentale	Développement Informatique	02/01/2018
INSTITUT SUPERIEUR ISI KOMUNIK SUP	Privé	Licence		Banque Finance	Appliquée	Comptabilité Finance	02/01/2018
INSTITUT SUPERIEUR ISI KOMUNIK SUP	Privé	Licence		Banque Finance	Appliquée	Assurance Banque	02/01/2018
INSTITUT SUPERIEUR ISI KOMUNIK SUP	Privé	Licence		Informatique	Appliquée	Réseaux Informatiques	02/01/2018
INSTITUT SUPERIEUR ISI KOMUNIK SUP	Privé	Licence		Informatique	Appliquée	Informatique Appliquée à la Gestion des entreprises	02/01/2018
UNIVERSITE MODERBE CHINGUITT- UMC	Privé	Licence	الآداب العربية arabes	Lettres arabes	Fondamentale	الآداب العربية arabes Lettres	02/01/2018

Etablissement	Type	Diplôme	Département	Filière	Nature	Parcours	Date d'accréditation
UNIVERSITE MODERBE CHINGUITT- UMC	Privé	Licence	الدراسات الإسلامية Islamiques Etudes	Etudes Islamiques	Fondamentale	Etudes الإسلامية Islamiques	02/01/2018
ECOLE SUPERIEURE PROFESSIONNELLE INTERDISCIPLINAIRE- ESPRI	Privé	Licence	Gestion	Administration Economique & Sociale (AES)	Fondamentale	Governance des Territoires & Développement	06/05/2019
ECOLE SUPERIEURE PROFESSIONNELLE INTERDISCIPLINAIRE- ESPRI	Privé	Licence	Gestion	Administration Economique & Sociale (AES)	Fondamentale	Stratégie de Gestion des Entreprises	06/05/2019
ECOLE INTERNATIONALE DES ETUDES SUPERIEURES APPLIQUEES-EIESA	Privé	Licence		Informatique	Appliquée	Informatique	28/04/2020
INSTITUT SUP2RIEUR PRIVE RIDWAN -RIDWAN	Privé	Licence		Finance Management	Appliquée	Finance Management	28/04/2020
UNIVERSITE MODERBE CHINGUITT- UMC	Privé	Master	الآداب واللغة العربية Lettres et langue arabes	Lettres et langue arabes	Fondamentale	Lettres et الآداب واللغة العربية langue arabes	30/07/2019
UNIVERSITE MODERBE CHINGUITT- UMC	Privé	Master	الدراسات الإسلامية Islamiques Etudes	Etudes Islamiques	Fondamentale	Etudes الإسلامية Islamiques	30/07/2019
UNIVERSITE MODERBE CHINGUITT- UMC	Privé	Master	القانون، الشريعة والاقتصاد الإسلامي Droit, Charia et Economie Islamique	Droit, Charia et Economie Islamique	Fondamentale	القانون، الشريعة والاقتصاد الإسلامي Droit, Charia et Economie Islamique	30/07/2019
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Master	Affaires & Droit	Administration des Affaires (MBA)	Professionnelle	Comptabilité, Finance & Audit	28/04/2020
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Master	Arts & Sciences	Sciences Informatiques Appliquées	Professionnelle	Sciences Informatiques Appliquées	28/04/2020
UNIVERSITE INTERNATIONALE LIBANAISE	Privé	Master	Education & Sciences Humaines	Arts of English	Professionnelle	Communication & Applied Linguistics	28/04/2020

Etablissement	Type	Diplôme	Département	Filière	Nature	Parcours	Date d'accréditation
ECOLE SUPERIEUR DES OFFICIERS-ESO-AN/	Public	Ingénieur		Navigation		Navigation	31/05/2018
ECOLE SUPERIEUR DES OFFICIERS-ESO-AN/	Public	Ingénieur		Energie & Propulsion		Energie & Propulsion	31/05/2018
ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE-ESP	Public	Ingénieur				Mines, Pétrole et Gaz	31/05/2018
ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE-ESP	Public	Ingénieur				Génie industriel	31/05/2018
ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE-ESP	Public	Ingénieur				Electricité, Electronique, Electrotechnique et Automatique	31/05/2018
ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE-ESP	Public	Ingénieur				Génie Civil, Hydraulique et Environnement	31/05/2018
ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE-ESP	Public	Ingénieur				Génie Mécanique	31/05/2018
ECOLE SUPERIEURE POLYTECHNIQUE-ESP	Public	Ingénieur				Informatique, Réseaux et Télécommunications	31/05/2018
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MED: Management, Economie & Droit	Banque Assurance	Appliquée	Banque Assurance	07/12/2016
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MED: Management, Economie & Droit	Finance et Comptabilité	Appliquée	Finance et Comptabilité	07/12/2016
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MED: Management, Economie & Droit	Gestion des Ressources Humaines	Appliquée	Gestion des Ressources Humaines	07/12/2016
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MED: Management, Economie & Droit	Techniques Commerciales & Marketing	Appliquée	Techniques Commerciales & Marketing	07/12/2016

Etablissement	Type	Diplôme	Département	Filière	Nature	Parcours	Date d'accréditation
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MQI: Méthodes Quantitatives & Informatique	Développement informatique	Appliquée	Développement informatique	07/12/2016
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MQI: Méthodes Quantitatives & Informatique	Informatique de Gestion	Appliquée	Informatique de Gestion	07/12/2016
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MQI: Méthodes Quantitatives & Informatique	Réseaux informatiques & Télécommunications	Appliquée	Réseaux informatiques & Télécommunications	07/12/2016
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MQI: Méthodes Quantitatives & Informatique	Statistiques appliquées à l'Economie	Appliquée	Statistiques appliquées à l'Economie	07/12/2016
INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES DE LA MER-ISSM -AN	Public	Licence		Sciences halieutiques et Industries de pêche	Professionnelle	Sciences halieutiques et Industries de pêche	03/07/2017
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Etudes arabes	Langue et Littérature arabes	Fondamentale	Langue et Littérature arabes	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Langues nationales et Linguistique	Langues nationales et Linguistique	Fondamentale	Langues nationales et Linguistique	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Etudes françaises	Langue et Littérature françaises	Fondamentale	Langue et Littérature françaises	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Etudes anglaises	Etudes anglaises	Fondamentale	Etudes anglaises	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Langues vivantes	Etudes chinoises	Fondamentale	Etudes chinoises	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Langues vivantes	Etudes espagnoles	Fondamentale	Etudes espagnoles	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Histoire et Civilisation	Histoire et Civilisation	Fondamentale	Histoire et Civilisation	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Géographie	Géographie	Fondamentale	Géographie	30/07/2019

Etablissement	Type	Diplôme	Département	Filière	Nature	Parcours	Date d'accréditation
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Phylosophie & sociologie	Sociologie	Fondamentale	Sociologie	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Phylosophie & sociologie	Phlosophie	Fondamentale	Phlosophie	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Géographie	Environnement et Développement	Appliquée	Environnement et Développement	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Phylosophie & sociologie	Développement local	Appliquée	Développement local	30/07/2019
FACULTE DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES-UNA	Public	Licence	Phylosophie & sociologie	Travail Social	Appliquée	Travail Social	30/07/2019
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MED: Management, Economie & Droit	Finance et Comptabilité	Professionnel	Finance et Comptabilité	30/07/2019
INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	Public	Licence	MQI: Méthodes Quantitatives & Informatique	Informatique de Gestion	Professionnel	Informatique de Gestion	30/07/2019
INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS DU BATIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'URBANISME-ESP	Public	Licence		Conduite des Travaux et Gestion des Projets		Conduite des Travaux et Gestion des Projets	30/07/2019
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES & ECONOMIQUES-UNA	Public	Master		Relations Internationales et Diplomatie	Recherche	Relations Internationales et Diplomatie	30/07/2019
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES & ECONOMIQUES-UNA	Public	Master		Relations Internationales, Défense & Sécurité	Recherche	Relations Internationales, Défense & Sécurité	28/04/2020

Tableau 2 : Visites d'Etablissements de l'ES

Mission/visite	Date	Durée	Objet	Participants	Résultats	Observations	Preuves
Université d'Aioun	03 au 05 novembre 2022	3 jours	Prise de contact et d'échanges	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Partage du référentiel des formations et le guide d'auto - évaluation avec les responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
Université de Nouakchott Al Aasriya	23 au 25 juin 2021	3 jours	Prise de contact et échanges	Directeur et directrice adjointe, Président de l'université, CIAQ, Doyens des facultés, Directeur de l'IUP et leurs staffs	Partage du référentiel des formations et du guide d'auto -évaluation avec les responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
ISCAE	29 juin 2021	1 jour	Prise de contact et échanges	Directeur et directrice adjointe, Directeur de l'ISCAE et ses collaborateurs, CIAQ	Partage du référentiel des formations et du guide d'auto -évaluation avec les responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
Institut Supérieur d'Anglais	30 juin 2021	1 jour	Prise de contact et échanges	Directeur et directrice adjointe, Directeur de l'ISA et ses collaborateurs, CIAQ	Partage du référentiel des formations et le guide d'auto -évaluation avec les responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
SUP-MANAGEMENT	17 janvier 2022	1 jour	Prise de contact et d'échanges	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Visite des lieux et échanges avec les différents responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
Académie Navale	22 au 23 janvier 2022	2 jours	Visite de travail	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Visite des lieux et échanges avec les différents responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite

Mission/visite	Date	Durée	Objet	Participants	Résultats	Observations	Preuves
ISPLTI	20 au 21 janvier 2022	2 jours	Visite de travail	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Visite des lieux et échanges avec les différents responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
Université Chinguitty moderne	18 janvier 2022	1 jour	Prise de contact et d'échanges	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Visite des lieux et échanges avec les différents responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
ISSET	03 février 2022	2 jours	Visite de travail	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Visite des lieux et échanges avec les différents responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
AMIA	11 février 2022	1 jour	Visite de prise de contact et d'échanges	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Visite des lieux et échanges avec les différents responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite
IS2M	23 au 25 février	2 jours	Visite de travail	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Visite des lieux et échanges avec les différents responsables	Observations et remarques	Rapport de la visite

Tableau 3 : Benchmarking et développement de partenariats

Partenariats	Date	Durée	Objet	Participants	Résultats	Observations	Preuves
ANAQ-Sup Sénégal	20 au 26 mai 2021	6 jours	Visite de travail à Nouakchott	ANAQ-SUP – AMAQ-ES	Elaboration du référentiel institutionnel et signature de la convention de partenariat	Signature au cours d'une visite de travail de l'ANAQ-Sup EN Mauritanie	L'accord de partenariat
AMAQ-Sup Mali	21 au 24 décembre 2021	4 jours	Formation des EES et des CIAQ Signature d'un accord de partenariat	Directeur AMAQ-Sup du Mali ESS/CIAQ ; Directeur de l'AMAQ-ES	Formation des CIAQ et signature d'une convention de partenariat entre l'AMAQ-ES et l'AMAQ-Sup du Mali	Atelier de formation et Signature au cours d'une visite de travail à de l'AMAQ-SUP en Mauritanie	Le rapport de l'atelier ainsi que l'accord de partenariat
ANAQ-Sup Guinée	27,28 et 29 décembre 2021	3 jours	Visite de travail	Directeur de l'AMAQ-ES ANAQ-Sup Guinée	Signature d'une convention de partenariat entre l'AMAQ-ES et l'ANAQ-GN	Atelier de formation et Signature au cours d'une visite de travail de l'AMAQ-ES en Guinée	L'accord de partenariat
Maroc	26 Novembre 2022	3 jours	Visite d'échanges	Le Directeur de l'AMAQ-ES Le Directeur et les responsables de l'ANEAQ- Maroc	Volonté commune de mettre en place un partenariat entre l'AMAQ-ES et l'ANEAQ-Maroc	Atelier de formation et Signature au cours d'une visite de travail de l'AMAQ-ES au Maroc	Signature prochaine d'un accord de partenariat

L'AMAQ-ES s'est engagé très tôt dans une approche participative pour instaurer la culture d'évaluation et d'assurance qualité. Ainsi, l'Autorité compte organiser des séminaires, des ateliers et des rencontres avec les parties prenantes et ce dans le cadre de son plan d'action 2022 (Annexe 9) :

- Visites des établissements de l'enseignement supérieur (voir tableau 4, page 30);
- Sensibilisation des parties prenantes ;
- Formation des experts externes ;
- Elaboration de supports de communication;
- Mise en place d'un système de suivi-évaluation ;
- Elaboration du référentiel de recherche;
- Renforcement des capacités du personnel de l'AMAQ-ES ;
- Benchmarking et développement de partenariats ;
- Mobilisation de ressources financières additionnelles ;
- Elaboration et validation du référentiel institutionnel ;
- Formation des membres des CIAQ au niveau des EES ;
- Autoévaluation pilote des EES ;
- Elaboration d'un guide d'évaluation externe ;
- Mise en route des évaluations pilotes externes.

Tableau 4 : Planning des visites des EES

Mission/visite	Période	Objet	Participants	Résultats	Observations	Preuves
Grande Mahadra d'Akjoujt	2022	Visite de prise de contact et d'échanges	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Référentiel national des formations et guide d'autoévaluation partagés.	Observations et remarques	Rapport de la visite
ISERI	2022	Visite de prise de contact et d'échanges	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Référentiel national des formations et guide d'autoévaluation partagés.	Observations et remarques	Rapport de la visite
ISA	2022	Autoévaluation	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif, experts	Modalités d'autoévaluation connues, partagées, validées	Observations et remarques	Rapport de la visite
ISCAE	2022	Autoévaluation	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif, experts	Modalités d'autoévaluation connues, partagées, validées	Observations et remarques	Rapport de la visite
SUPNUM	2022	Visite de prise de contact et d'échanges	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif	Référentiel national des formations et guide d'autoévaluation partagés.	Observations et remarques	Rapport de la visite
Université de Nouakchott Al Aasriya	2022	Autoévaluation	Directeur et directrice adjointe, Président et staff de l'université, CIAQ, Représentants des professeurs et étudiants et le personnel administratif, experts	Modalités d'autoévaluation connues, partagées, validées	Observations et remarques	Rapport de la visite

Dans sa réunion du 13/10/2021, le Conseil Scientifique de l’Autorité a décidé de sursoir aux accréditations des filières, compte tenu du changement opéré à travers la révision des textes réglementant les dispositions de l’article 5 du décret 2016-044 (Annexe 5) relatives à l’accréditation des filières et parcours des formations dans le système LMD dans l’attente de la mise en place complète de ses outils d’évaluation. Il faut cependant signaler que plus de 70 accréditations ont été attribuées à différents EES publics et privés par une cellule logée au cabinet du MESRS, avant la création de l’AMAQ-ES dans sa forme actuelle.

Dans son plan stratégique, l’AMAQ-ES projette de:

- Accompagner les établissements d'enseignement supérieur, les structures et les organismes de recherche dans le développement de leur système interne d'Assurance-Qualité et la mise en œuvre de leur auto-évaluation ;
- Evaluer périodiquement les établissements d'enseignement supérieurs publics et privés, leurs filières de formation et les structures et organismes de recherche ;
- Concevoir et mettre en place les standards d'Assurance-Qualité du système d'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Renforcer la gouvernance de l'AMAQ-ES ;
- Développer le partenariat avec les institutions similaires.

Chapitre 5. Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Implication dynamique de la direction dans la mise en place d’un système d’AQ performant ; 	<ul style="list-style-type: none"> • L’Autorité n’a pas encore entamé la mise en place de son système d’assurance qualité interne et externe;

<ul style="list-style-type: none"> • Le référentiel d'évaluation des offres de formation a été élaboré et partagé ; • Le guide d'auto-évaluation a été élaboré et partagé ; • Les règlements intérieurs des structures de gestion et d'organisation ont été élaborés ; • Un partenariat solide avec les institutions similaires est en train d'être édifié ; • Le service financier (service comptabilité) applique les procédures et la réglementation en vigueur ; • Un emplacement géographique stratégique au centre de la ville. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Autorité n'a pas encore élaboré son système de suivi et évaluation ; • La satisfaction des clients par rapport aux prestations de l'Autorité n'est pas mesurée ; • Les ressources humaines ne sont pas adaptées en effectif et en profil aux prestations planifiées ; • L'Autorité n'utilise pas encore les logiciels de gestion et de base de données ; • Les critères d'identification des évaluateurs externes ne sont pas encore élaborés.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • L'engagement politique de la tutelle pour asseoir un système d'AQ durable, fonctionnel et performant ; • Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est totalement engagé dans le processus d'amélioration de la qualité de l'enseignement au 	<ul style="list-style-type: none"> • Les établissements d'enseignement supérieur ne sont pas suffisamment préparés pour la démarche qualité; • Les EES n'appliquent pas encore les bonnes pratiques pour l'Assurance Qualité interne ;

<p>sein des établissements d'enseignement supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une réactivité positive de quelques EES ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins en formation des CIAQ ne sont pas encore identifiés ; • Les outils de travail des CIAQ ne sont pas encore élaborés.
--	--

Chapitre 6. Procédures internes d'assurance qualité

Des réunions périodiques du CA et du CS sont organisées et leurs procès-verbaux sont disponibles.

La démarche qualité et les différents outils de management de la qualité sont en cours de conception par l'Autorité.

Chapitre 7. ASG-QA: Partie B :

Référence 2 : Élaboration de mécanismes d'assurance qualité externe adaptés au contexte

Un référentiel de formation (Annexe 10) accompagné d'un guide d'auto-évaluation ont été élaborés suivant une démarche consultative et participative afin d'aboutir à un consensus sur un modèle adapté à la réalité mauritanienne, et en capitalisant sur les expériences des parties prenantes et partenaires dans le domaine. Le référentiel a été validé par le CNES et le guide lui est soumis pour validation.

Les références et les lignes directrices sont définies dans le référentiel et le guide d'autoévaluation. Elles n'ont pas encore été appliquées. Ces deux documents tiennent compte des modalités de formations existantes dans les EES ; ils se focalisent sur le présentiel et dans une moindre mesure sur les perspectives d'innovation (TICE, outils du numérique, etc.).

En ce qui concerne le référentiel, les parties prenantes ont été consultées au niveau des premiers responsables des EES et du staff du MESRS. Pour le draft du guide, un séminaire de vulgarisation impliquant les CIAQ a été organisé. Le niveau de satisfaction par rapport à cette collaboration entre l’Autorité et les PP n’est pas documenté. Cependant, une importante adhésion des PP est perceptible (taux de participation aux séminaire/ atelier ; création de CIAQ, etc.). L’Autorité compte organiser des séminaires de sensibilisation et des visites d’échanges sur sa démarche d’Assurance Qualité.

D’autres référentiels sont en cours de conception, en particulier le référentiel institutionnel.

L’AMAQ-ES procède au recrutement des experts selon une procédure d’appel à candidature (Article 14– Décret 031-2021, voir Annexe 3).

Partie C :

Référence 1 : Statut légal

L’AMAQ-ES est un Etablissement Public à caractère administratif doté de la Personnalité Morale et de l’Autonomie Financière et placé sous la tutelle technique du Ministère chargé de l’Enseignement Supérieur. L’Autorité a été créée par le Décret 2017-093 du 10 juillet 2017 et modifié par les Décrets 2020-029 du 06 mars 2020 et 2021-031 du 04 mars 2021 (Annexe 3).

Référence 2 : Vision et missions

L’Autorité Mauritanienne d’Assurance Qualité de l’Enseignement Supérieur a pour mission de contribuer à assurer la qualité du système de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche et de promouvoir la culture de l’évaluation et de l’Assurance-Qualité.

A ce titre, elle est notamment chargée :

- de concevoir et de mettre en place un système d'assurance-qualité compatible avec les objectifs et les exigences du système d'Enseignement Supérieur et de Recherche Scientifique mauritanien;
- de faire des propositions sur les standards de qualité pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique;
- de proposer et mettre en œuvre les procédures formelles d'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, de leurs formations et des structures et organismes de recherches ;
- d'évaluer périodiquement les établissements d'enseignement supérieur publics et privés, leurs filières de formation et leurs structures de recherche ;
- de donner un avis technique au Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur sur les demandes d'habilitation des formations, de leur accréditation et de celle des établissements d'enseignement supérieur, des centres et organismes de recherche ;
- d'accompagner les établissements d'enseignement supérieur, les structures et les organismes de recherche dans le développement de leur système interne d'Assurance –qualité et la mise en œuvre de leur auto – évaluation.

Valeurs

- ✓ L'éthique et la déontologie
- ✓ L'égalité des chances et l'équité
- ✓ La transparence
- ✓ Le professionnalisme
- ✓ Vision d'une culture de la qualité partagée
- ✓ Développement continu du système d'assurance qualité.

L'AMAQ-ES vise à améliorer le système interne d'assurance qualité des ES et à développer une culture d'assurance qualité partagée. La vision et les missions de l'AMAQ-ES sont déclinées dans le Décret 2021-031 du 04 mars 2021. Ledit décret est publié sur le site de l'Autorité². Les mécanismes de supervision et de préservation de la vision et des missions de l'AMAQ-ES figurent dans le plan stratégique.

Référence 3 : Gouvernance et gestion

L'administration de l'AMAQ-ES comprend un Conseil d'Administration, un Conseil Scientifique et un Organe Exécutif. L'organigramme se trouve sous la référence 7, page 31.

(a) Le Conseil d'Administration

Le Président et les membres du CA sont nommés par décret pris en Conseil des Ministres, sur proposition du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable une (1) fois (voir l'Article 8 du Décret 2021-031, Annexe 3).

Le Conseil d'Administration assure la supervision du travail de l'Autorité, en application des orientations de la politique de l'Etat dans le domaine de l'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Le Conseil d'Administration statue sur les recours qui lui sont adressés par les établissements d'enseignement supérieur et les structures et organismes de recherche contre les décisions proposées par le Conseil Scientifique.

(b) Le Conseil Scientifique

Le Président et les membres du CA sont nommés par arrêté du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur, pour un mandat de trois (3) ans,

² <http://www.amaques.mr/sites/default/files/files/DECRETE%202021-031%20AMAQ%20ES%20version%20%20fr.pdf>

renouvelable une (1) fois (voir l'Article 12 du Décret 2021-031, Annexe 3). L'article 11 du même Décret indique que le CS est présidé par une personnalité du milieu universitaire ou de la recherche scientifique. Outre le Directeur de l'Enseignement Supérieur du MESRS, le Directeur de la Recherche Scientifique du MESRS et le Directeur de l'AMAQ-ES qui sont membres es qualité, les trois autres membres sont des personnalités ressources, désignées par le MESRS en fonction de leur expérience en matière de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Le Conseil Scientifique approuve le programme académique, scientifique et technique de l'Autorité. Il s'appuie dans l'exécution de sa mission sur l'administration de l'Autorité.

(c) L'Organe Exécutif

L'Organe Exécutif est dirigé par un Directeur nommé par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre en charge de l'Enseignement Supérieur. Le Directeur est l'ordonnateur du budget de l'Autorité. Il coordonne l'ensemble de ses activités, organise les réunions du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique, prépare les dossiers qui leurs sont soumis, cosigne les Procès-verbaux et conserve les documents de l'Autorité. Il gère l'ensemble du personnel de l'Autorité, sur lesquels il exerce le pouvoir disciplinaire conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur.

Référence	Oui/Non	Observations
a) L'AMAQ-ES dispose d'une classe dirigeante compétente et expérimentée	Oui	01 Professeur habilité 01 Maitre assistant

b) Les Organes de gouvernance	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil d'Administration - Le Conseil Scientifique - L'Organe Exécutif
c) Politiques et procédures pour la prise des décisions financières et de gestion	Oui	En conformité avec la réglementation en vigueur (notamment l'Ordonnance 90.09 du 4 Avril 1990, l'Ordonnance 89.012 du 23 janvier 1989 et le Décret 90.118 du 19 Août 1990).
d) Système de communication	Oui	Site Web (www.amaqes.mr) Facebook Twitter
e) Dispositif de concertation avec les parties prenantes	Oui	<ul style="list-style-type: none"> - Organigramme - Manuel de Procédures en cours d'élaboration - Charte d'éthique en cours d'élaboration
f) Promotion de l'intégrité, de l'honnêteté et de la non-discrimination		
g) Processus de gestion des recours introduits par le personnel		

Référence 4 : Indépendance de l'Assurance Qualité et de l'Accréditation

Référence	Oui/Non	Observations
Indépendance statutaire	Oui, partiellement	Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du MESRS
Indépendance organisationnelle et opérationnelle	Oui	1) Le Conseil d'Administration (CA) 2) Le Conseil scientifique (CS) 3) L'Organe Exécutif (OE)
Indépendance relative aux résultats, aux jugements et aux décisions	Oui	Droit de recours accordé aux établissements. Charte d'éthique en cours d'élaboration.

Les décisions finales de l'activité d'assurance qualité sont la seule responsabilité de l'Autorité. Toutefois, l'Autorité n'émet qu'un avis technique au MESRS en ce qui concerne les accréditations.

L'Autorité est indépendante à travers son Conseil d'Administration (CA), organe délibérant chargé d'assurer la supervision des activités de l'Autorité, en application des orientations et de la politique de l'Etat dans le domaine de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Le CA approuve :

- le budget ou les comptes prévisionnels annuels de l'AMAQ-ES ;
- les programmes pluriannuels d'action et d'investissement ;

- les comptes financiers, au plus tard dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, sur la base du rapport du commissaire aux comptes ou de l'auditeur des comptes ;
- le règlement intérieur de l'AMAQ-ES, du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique ;
- approuve la charte d'assurance qualité qui assure la transparence et l'impartialité des processus d'ouverture provisoire, d'habilitation et d'accréditation ;
- les conventions et partenariats signés par le directeur engageant l'Autorité ;
- L'organigramme de l'Autorité.

L'Autorité est également indépendante à travers son CS, chargé entre autres :

- d'élaborer les documents de références nécessaires à l'exécution de la mission de l'autorité ;
- d'agréer les critères et procédures de sélection des experts évaluateurs externes proposés par le directeur de l'Autorité, indépendamment de toute autre tierce partie;
- d'exploiter les rapports d'évaluation et d'accréditation en vue de délibérer sur les propositions de décision des experts externes et de formuler, le cas échéant, des recommandations d'amélioration à l'adresse du Ministre en

charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, aux établissements d'enseignement supérieur et aux structures et organismes de recherche

- d'élaborer les mémoires de réponse de l'Autorité aux observations formulées et aux recours déposés par les établissements d'enseignement supérieur et aux structures et organismes de recherche en vue de leur examen par le Conseil d'Administration.

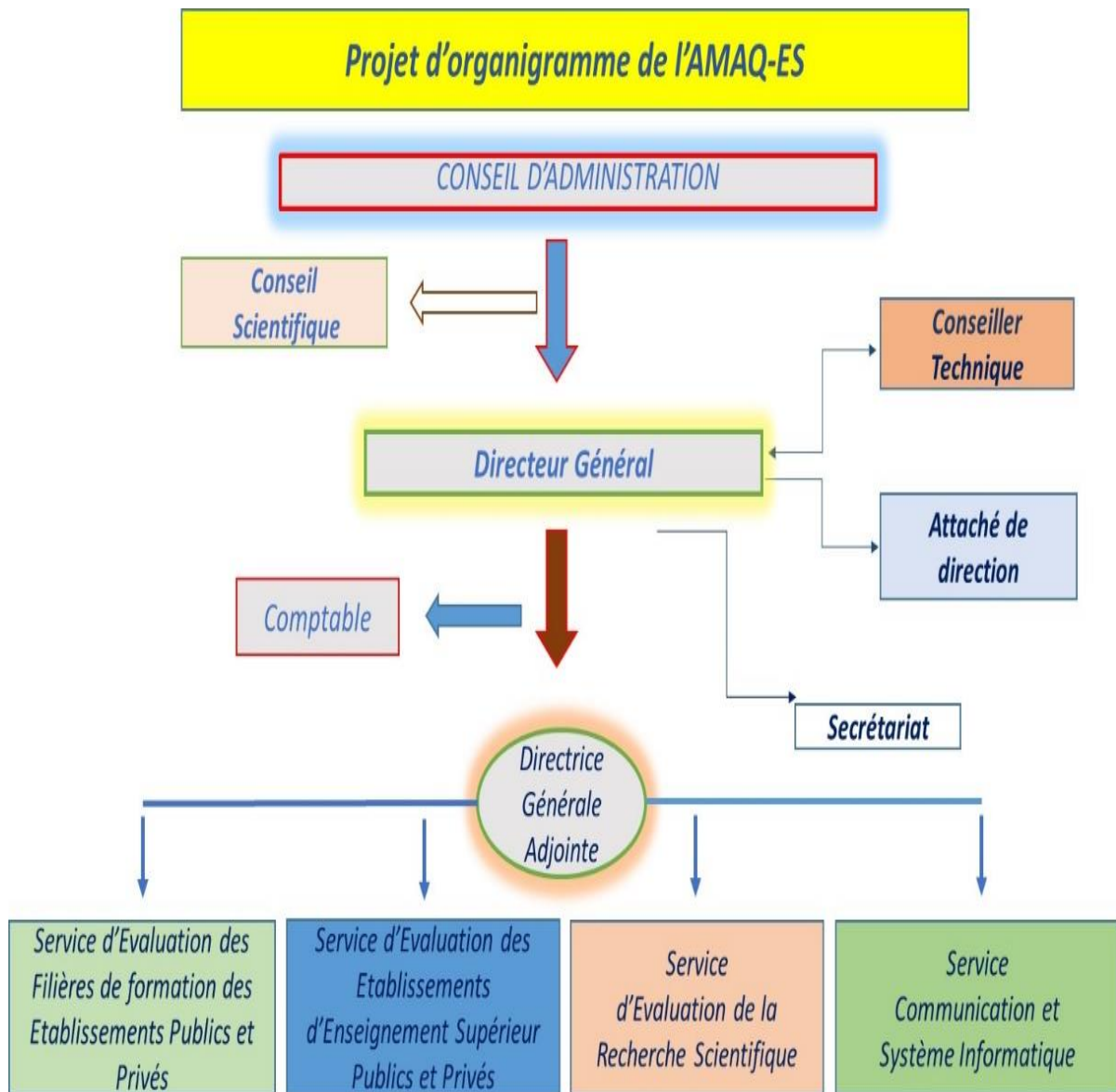
Le personnel de l'AMAQ-ES est constitué des cadres et du personnel administratif, technique et de service, fonctionnaires publics ou contractuels. Les différentes catégories de personnel sont régies par leurs statuts respectifs.

Pour bien mener ses missions, l'Autorité compte recruter des personnes qualifiées conformément au nouvel organigramme.

Référence 7 : Ressources humaines et financières

Le Directeur de l'Autorité est chargé de la gestion des moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition de l'AMAQ-ES pour son fonctionnement. L'organigramme nouvellement adopté par le CA permettra de renforcer l'équipe en place à travers la mise à disposition de fonctionnaires de haut niveau et la contractualisation avec des experts externes.

Pour l'accomplissement des missions qui lui sont imparties par la loi, l'Autorité est dotée d'un personnel détaché ou mis à sa disposition par les administrations publiques conformément à la législation et à la réglementation en vigueur et un personnel temporaire contractuel sur lesquels le Directeur exerce le pouvoir disciplinaire conformément aux dispositions législatives et réglementaire en vigueur.



Personnels de l'AMAQ-ES

Au démarrage de l'Autorité en 2021, l'Organe Exécutif était composé de trois cadres nommés (le Directeur, la Directrice Adjointe et le Comptable), d'un fonctionnaire détaché (chef de division) et d'un personnel d'appui non permanent au nombre de huit (voir tableau page suivante).

Les personnels administratifs sont affectés dans les services support en appui aux missions. Ils exercent principalement leur fonction à temps plein. Les fonctions définies dans l'organigramme sont décrites dans des fiches de poste.

Dans sa forme actuelle, le personnel reste insuffisant par rapport aux attributions et missions de l’Autorité d’où la nécessité de la mise en œuvre de l’organigramme déjà approuvé dans les meilleurs délais (voir tableau 5 ci-après).

Tableau 5: Personnel de l’AMAQ-ES

Catégories	Nombre
Directeur exécutif	01
Directrice Adjointe	01
Comptable	01
Chef de division	01
Agents Administratifs	05
Agents d’appui	02
Chauffeur	01
TOTAL	12

Ressources financières de l’AMAQ-ES

Les ressources financières de l’AMAQ-ES sont constituées notamment par:

- La dotation budgétaire de l’Etat ;
- Les ressources financières provenant des subventions, dons et legs ;
- Les ressources issues de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- Les frais d’étude des dossiers soumis par les établissements d’enseignement supérieur ou par les structures ou organismes de recherche ; le montant de ces frais étant fixé par le Conseil d’Administration ;
- Les frais d’évaluation payés par les établissements d’ES ou par les structures ou organismes de recherche;
- Les recettes et produits divers.

Pour l'instant, les ressources permettent de couvrir les dépenses en rapport avec la mise en place de l'Autorité. Ces ressources se limitent à la dotation de l'Etat au titre de l'année 2022 qui s'élève à #22.854.500#MRU. Toutefois, des ressources supplémentaires seraient utiles pour la prise en charge des activités additionnelles qui peuvent s'imposer à l'Autorité dans le cadre de son développement à moyen terme.

Chapitre 8. Des activités internationales

Depuis sa création, l'AMAQ-ES a établi des accords de coopération avec des Agences similaires et adhéré à des réseaux aux niveaux sous régional et international.

Protocole d'accord de coopération ANAQ-Sup SENEGAL:

- Echanger des informations;
- Echanger des personnels scientifiques, techniques et administratifs ;
- Organiser des événements et l'échange de bonnes pratiques ;
- Mobiliser des ressources financières.

Protocole d'accord de coopération AMAQ-Sup MALI:

- Echanges d'informations, coopération et représentation ;
- Publications.

Accord de coopération ANAQ-GN GUINEE:

- Echanges d'informations, représentation et consultation;
- Publications.

Adhésion au RAFANAQ : Réseau Africain Francophone des Agences Nationales d'Assurance Qualité :

- La demande d'adhésion au RAFANAQ a été acceptée et notifiée par l'Assemblée Générale du réseau.

Adhésion à l'ANQAHE :

Réseau arabe des Agences d'Assurance Qualité :

- échanger des informations sur les politiques et procédures d'évaluation;
- échanger des personnels scientifiques, techniques et administratifs ;
- organiser des événements et l'échange de bonnes pratiques ;
- mobiliser des ressources financières.

Projet SINEO (Stratégie d'Internationalisation de l'Enseignement Supérieur pour l'Ouest-Africain) coordonné par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne avec l'AMAQES comme partenaire associé et dont la candidature a été soumise à la Commission Européenne le 17 février 2022 :

- Construction de capacités institutionnelles de meilleure gouvernance par l'internationalisation ;
- Construction de capacités individuelles pour les étudiants et les personnels ;
- Intégration du numérique dans les stratégies d'internationalisation.

Chapitre 9. Engagement avec les parties prenantes

Pour promouvoir la culture d'assurance qualité en Mauritanie l'AMAQ-ES a adopté une approche consultative et participative dans tout le processus d'accomplissement de ses missions, et ce à travers l'organisation d'ateliers, de rencontres, de réunions, visites des établissements, etc.

L'Autorité a organisé des ateliers pour l'élaboration du référentiel d'évaluation des offres de formation en concertation avec toutes les parties prenantes. Un guide d'autoévaluation a également été conçu et partagé avec les parties prenantes au cours d'une série d'ateliers et de visites des établissements de l'enseignement supérieur aussi bien à Nouakchott qu'à l'intérieur du pays.

Les parties prenantes touchées par ces actions comprennent les chefs de tous les établissements et leurs CIAQ. Les taux de présence aux ateliers et aux réunions dénotent de l'existence de dispositions favorables à la démarche d'assurance qualité.

Chapitre 10. Champs de développement futur

En vue d'assurer son développement futur, l'AMAQ-ES se propose de concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités de son personnel, la préparation aux évaluations et le développement de bonnes pratiques.

L'AMAQ-ES fonctionne actuellement en sous-effectif. Son équipe est constituée essentiellement d'un personnel d'appui en majorité de contractuels. En vue de l'opérationnalisation de son nouvel organigramme, le recrutement du personnel manquant se fera par appel à candidature sur la base de fiches de postes et en conformité avec l'organigramme de l'Autorité. L'Autorité compte aussi élaborer un plan de formation du personnel. Le recrutement des experts se fera conformément aux exigences du manuel de procédures.

Dans le cadre de la préparation des évaluations, l'Autorité a établi un planning prévisionnel des visites des EES décliné dans son PA 2022. Ces missions incluent des visites de prise de contact et des échanges sur les modalités d'autoévaluation.

Enfin, l'AMAQ-ES prévoit de signer un accord de coopération avec l'ANEAQ Maroc en mars 2022. Des missions de benchmarking et des visites d'échanges avec des agences similaires sont également prévues en 2022.